

Tableau des indemnités mensuelles des élus de la commune de NIVILLAC

ELUS	Indemnité maximale possible			Proposition			
	% de l'indice brut 1015	Montant Individuel brut mensuel par élu	Montant Total	% de l'indice brut 1015	Montant individuel brut mensuel	Montant brut total	Observations
Maire	55	2 090,81	2 090,81	50	1 900,74	1 900,74	
Adjoints	22	836,32	5 017,92	20	760,69	4 564,14	
Enveloppe budgétaire maire et adjoints			7 108,73	Total indemnités du maire et des six adjoints		6 464,88	
				Enveloppe résiduelle pouvant être répartie		643,85	

Montant mensuel correspondant à l'indice brut 1015 au 1^{er} juillet 2010 : 3 801,47 €

Adjoints dans l'ordre du tableau : DENIGOT Béatrice- OILLIC Jean-Paul- PHILIPPE Jocelyne- DAVID Guy- GICQUIAUX Cécile- DAVID Gérard

Rédigé le 4 avril 2014



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

056-215601477-20150202-2015D01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/02/2015

Publication : 05/02/2015